

HAUT NIVEAU CLUBS

LF2-LFB

Bureau Fédéral du 17 mars 2024

Document de travail

LF2

FORMATION JOUEUSES PLAN DE PERFORMANCE FEDERAL 2025-2028



EVOLUTION DES CENTRES D'ENTRAINEMENT ET DES CENTRES DE FORMATION

• OBJECTIFS

- Faire progresser le niveau de la formation
- Augmenter le réservoir de joueuses (pour le 5x5 et le 3x3)

• SITUATION ACTUELLE

- LFB: obligation d'avoir un centre de formation agréé
- LF2 : obligation d'avoir un centre d'entraînement labellisé uniquement pour monter en LFB

• CONTEXTE

- Juillet 2025 : Actualisation du PPF (Plan de Performance Fédéral)

• PRINCIPES VALIDES (réunion LF2 13/03/24)

- **MINISTERE & FFBB : agrément ministériel des centres de formation** : upgrader le cahier des charges : clubs de LFB plus (nous l'espérons) clubs LF2 ;
- **FFBB : labellisation des centres d'entraînement** : 2 niveaux de cahiers des charges : clubs de LF2 :
 - NIVEAU 1 : critères intermédiaires (intégrant le 3x3) / Obligatoire pour monter en LFB ;
 - NIVEAU 2 : critères actuels (intégrant le 3x3) / obligatoire pour **tous** les clubs de LF2 ;

- Possibilité pour les clubs **LF2** qui remplissent tous les critères du cahier des charges d'un upgradé centre de formation de recevoir (nous l'espérons) **l'agrément ministériel** : aide aux subventions, anticipation pour la montée en LFB.

- **14 clubs en LF2 à partir de la saison 2025-26** : Plus de jeunes joueuses concernées ; moins de descentes au prorata, stabilité permettant plus d'investissements pour la formation ; intégration du 3x3.

LFB

MOTION PORTEE PAR LES 23 CLUBS DE LFB ET DE LF2 DE L'UCLFB, LE SYNDICAT DES JOUEUSES ET LE SYNDICAT DES COACHS



« POUR UNE ELITE ELARGIE, LISIBLE, VISIBLE ET ATTRACTIVE :
LA LFB A 14 COMME PACTE D'AVENIR POUR LE HAUT NIVEAU DU BASKET FEMININ FRANÇAIS »

RAPPEL HISTORIQUE

AUTRES TEMPS AUTRE CONTEXTE : UN HAUT NIVEAU FEMININ TRANSFORME

Pour une LFB et une LF2 performante, visible, lisible et responsable : 14 arguments pour une élite à 14 clubs en septembre 2025 (et une LF2 à 14 dès 24-25)

1. Redonner des règles sportives et équitables respectueuses de l'engagement sur une saison sportive : le dernier descend, des passerelles structurées entre divisions sans créer des formules complexes qui tordent la logique de la saison sportive pour augmenter artificiellement le nombre de matchs (challenge round, playdown...)
2. Créer de l'emploi pour des sportives professionnelles et susciter de l'émulation et de la concurrence entre les joueuses : 2 clubs de LFB et 2 clubs de LF2 supplémentaires = une trentaine de contrats professionnels supplémentaires
3. Redonner envie aux talents français de croire dans la LFB : réouvrir des opportunités de carrière pour la formation française en cohérence avec le projet de performance fédéral. Recréer des opportunités et de fidéliser des jeunes joueuses (défi de la NCAA et des championnats étrangers : solde arrivées/départs des pro en LFB négatif depuis 2 saisons, 2 fois plus de départs à l'étranger que de retours sur les 3 dernières saisons)
4. Favoriser et démontrer la professionnalisation et le rayonnement de filière du haut niveau féminin : structuration des clubs, ouverture des agréments des centres de formation à la LF2, cahier des charges VAP de LF2 en LFB et de NF1 vers LF2

MOTION PORTEE PAR LES 23 CLUBS DE LFB ET DE LF2 DE L'UCLFB, LE SYNDICAT DES JOEUSES ET LE SYNDICAT DES COACHS

5. Accompagner ces formats de compétitions d'un environnement social de progrès par l'accord sectoriel (nombre minimum de contrats, recrutements en cours de saison et dates limites de recrutement , formation/reconversion, prévoyance ...)
6. Asseoir l'emprise territoriale du basket féminin dans une dynamique qui soit représentative de la puissance de la pratique du basket féminin sur tout le territoire et qui ne nous coupe pas de la stratégie de déploiement du basket masculin (16 clubs de BC + 20 de ProB + 28 en NM1 contre 12 en LFB, 12 en LF2, 24 en NF1)
7. Rendre le championnat attractif et visible pour la communauté de fans, médias, partenaires locaux et le namer national qui peuvent accéder à plus de matchs notamment face à la concurrence des autres sports de haut niveau dans certains territoires
8. Accentuer l'émulation et la concurrence chaque semaine au sein de notre championnat mais aussi dans la concurrence avec d'autres sports existants dans les territoires (aucun championnat professionnel en France de moins de 14 clubs ; même le handball féminin en difficulté économique refuse de réduire à 12 clubs)
9. Créer des leviers de croissance : des playoffs attractifs, une assise de matchs programmés à l'avance plus prévisible et moins coûteux à activer, une synergie et une dynamique de projet permettant une émulation sur le haut niveau du basket féminin dans la logique montées / descentes
10. Elargir le vivier des équipes nationales 5*5 et 3*3 en favorisant un terrain d'expression de haut niveau et en donnant du temps pour les nouveaux talents sans la pression d'un championnat trop resserré
11. Rendre cohérente la durée et le coût des contrats des sportives avec la participation effective aux compétitions. Depuis 2015 les contrats durent 12 mois et pourtant le championnat a été réduit , les salaires ont été multiplié par 2 (3700€ moyen en 2015, 6300€ en 2023 selon la LFB). Jusqu'à quand cela sera tenable ?
12. Démontrer une agilité et une capacité à s'engager de manière collective avec l'ensemble des acteurs de notre sport (joueuses, entraîneurs, employeurs...) : soutien de la formation, flexibilité dans les calendriers, activation auprès des fans...
13. Défendre notre modèle face à la concurrence (étranger, WNBA...) en demeurant offensif et sûr de nos forces : formation, cadre social, attractivité, marketing
14. Donner une vision de moyen terme et une ambition aux clubs pour entreprendre des projets structurants (salle, partenariats, recrutements...)

MOTION PORTEE PAR LES 23 CLUBS DE LFB ET DE LF2 DE L'UCLFB, LE SYNDICAT DES JOUEUSES ET LE SYNDICAT DES COACHS

PROPOSITION : CAP SUR 2025-2026 POUR UN CHANGEMENT DE PARADIGME AUTOUR DE PERFORMANCE ET ATTRACTIVITE

UNE LFB A 14 EN 2025-2026 (EN COHERENCE AVEC UNE LF2 STRUCTUREE A 14 DES 2024-25)

ETAPE 1 = 2024-2025 : FORMULE A 12

ETAPE 2 = 2025-2026 ET SUIVANTES = FORMULE A 14 AVEC 1 A 2 DESCENTES PAR AN

Besoin : 35 dates par saison (26 saison régulière + 9 playoff)

2024-2025 = 35 dates disponibles

2025-2026 = 40 dates disponibles

2026-2027 = 30 dates disponibles

Le dialogue social devra permettre l'agilité nécessaire à ces situations ponctuelles (matchs de Noël, flexibilité des dates en fonction des dates libérées par les coupes d'Europe ou coupe de France...)

L'inquiétude quant à la surcharge de travail des internationales qui cumuleraient LFB à 14, ELW et équipe de France est à relativiser et devra être abordée dans la logique du dialogue social et en regard de la situation minoritaire de ces cas

COMMENTAIRES FFBB

ECONOMIE DES CLUBS LFB (données CCG) :

Le besoin de mise en place des process nécessaires à l'appréhension et la maîtrise des charges « fixes »

	BUD 22/23	REEL 22/23	Variation	BUD 23/24 validés	Bud 23/24 actualisés
Rec spectateurs	176 K€	238 K€	+35%	200 K€	200 K€
Subventions	748 K€	759 K€	+1%	754 K€	777 K€
Partenariat	1 152 K€	1 154 K€	Stable	1 325 K€	1 359 K€
Autres produits	118 K€	157 K€	+33%	136 K€	139 K€
PRODUITS	2 194 K€	2 307 K€	+5,2%	2 415 K€	2 474 K€
MS	1 657 K€	1 653 K€	Stable	1 724 K€	1 750 K€
Déplacements	141 K€	176 K€	+25%	157 K€	166 K€
Coûts de structure	559 K€	723 K€	+29%	644 K€	693 K€
CHARGES	2 358 K€	2 551 K€	+8,2%	2 525 K€	2 609 K€
Res expl	-163 K€	-243 K€	-49%	-110 K€	-135 K€
Res except	+1 K€	-14 K€	Stable	-33 K€	-27 K€
Résultat net	-152 K€	-258 K€	-70%	-143 K€	-162 K€
SIT NETTE	+497 K€	+388 K€	-22%	+224 K€	+216 K€

2022/23 (REEL vs BUD):

- Une progression des produits qui ne parvient pas à compenser l'augmentation des charges
- Un déficit net qui se dégrade de 70%
- Des coûts « fixes » qui augmentent de 25 à 30%

2023/24:

- Vs Réel 2022/23, les budgets initiaux prévoyaient une baisse de 11% des coûts de structure
- ...L'actualisation observée (+7,6%) fait déjà planer des doutes quant à un simple objectif de stabilisation

(Note: In the original image, the cells for 'Déplacements', 'Coûts de structure', and 'Résultat net' in the 2023/24 actualized column are circled in red.)



Budgets* 2023/24 des clubs

Budget moyen (+6%) = 2 404 K€ , record LFB !
Partenariat/Mécénat (+13%) > 50% des produits d'exploitation

Budget moyen =

2 404 K€

+6% par rapport estimation 2022/23

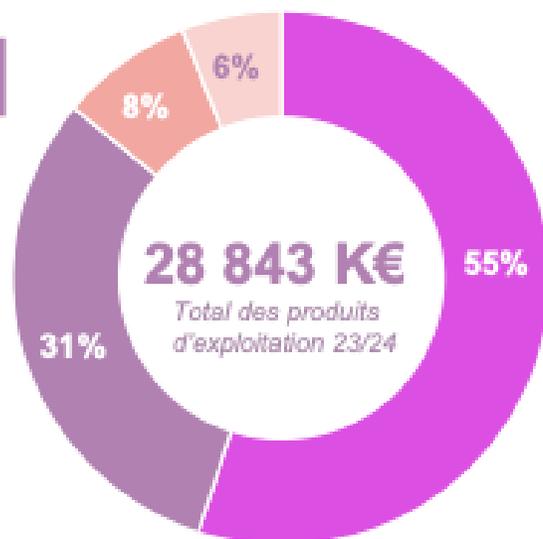
Répartition produits

Partenariat /
Mécénat
15 766 K€ (+13%)

Subventions
9 043 K€ (-1%)

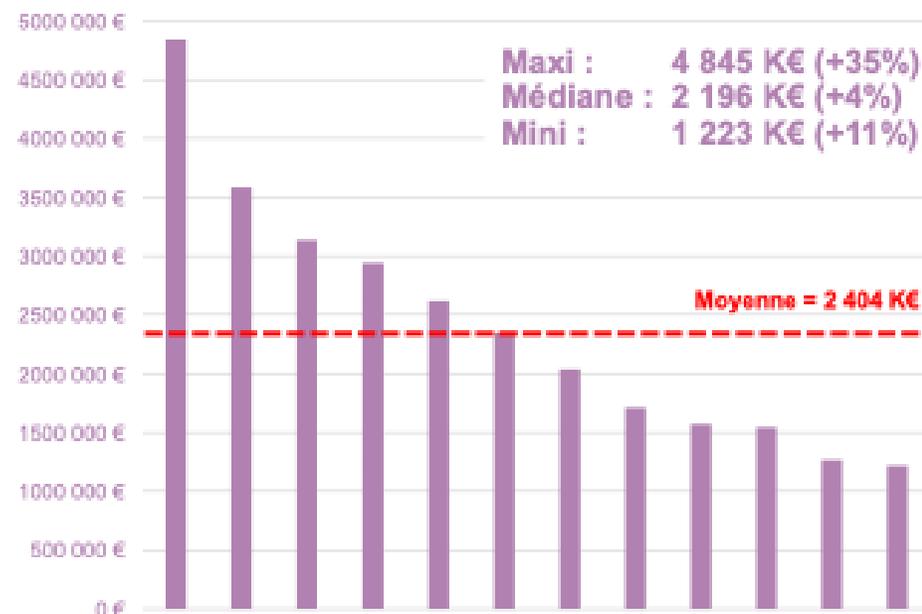
Recettes
spectateurs
2 400 K€ (-5%)

Autres produits
1 635 K€ (-1%)



* Produits d'exploitation au 1^{er} septembre 2023

Budgets par club



COMMENTAIRES FFBB

ECONOMIE DES CLUBS LF2 (données CCG) :

Le besoin de mise en place des process nécessaires à l'appréhension et la maîtrise des charges « fixes »

C	BUD 22/23	REEL 22/23	Variation	BUD 23/24 validés	Bud 23/24 actualisés
Rec spectateurs	11 K€	16 K€	+45%	26 K€	21 K€
Subventions	386 K€	387 K€	Stable	339 K€	386 K€
Partenariat	249 K€	241 K€	-3%	398 K€	379 K€
Autres produits	95 K€	130 K€	+37%	117 K€	121 K€
PRODUITS	741 K€	774 K€	+4.5%	880 K€	906 K€
MS	553 K€	577 K€	+4%	601 K€	599 K€
Déplacements	47 K€	57 K€	+21%	54 K€	50 K€
Coûts de structure	166 K€	223 K€	+40%	220 K€	240 K€
CHARGES	766 K€	857 K€	+11,9%	874 K€	889 K€
Res expl	-25 K€	-83 K€	-233%	+6 K€	+17 K€
Res except	+20 K€	+23 K€	+15%	+1 K€	+2 K€
Résultat net	-5 K€	-61 K€	/	+7 K€	+19 K€
SIT NETTE	+136 K€	+87 K€	-36%	+128 K€	+116 K€

2022/23 (REEL vs BUD):

- Une progression des produits qui ne parvient pas à compenser l'augmentation des charges
- Un déficit net qui se dégrade (X12)
- Des coûts « fixes » qui augmentent de 20 à 40%

2023/24:

- Une augmentation des produits qui s'explique principalement par le turnover des clubs (Budget des clubs entrants > Budget des clubs sortants de la division)
- Vs Réel 2022/23, des coûts de structure qui continueraient d'augmenter



Budgets* 2023/24 des clubs*

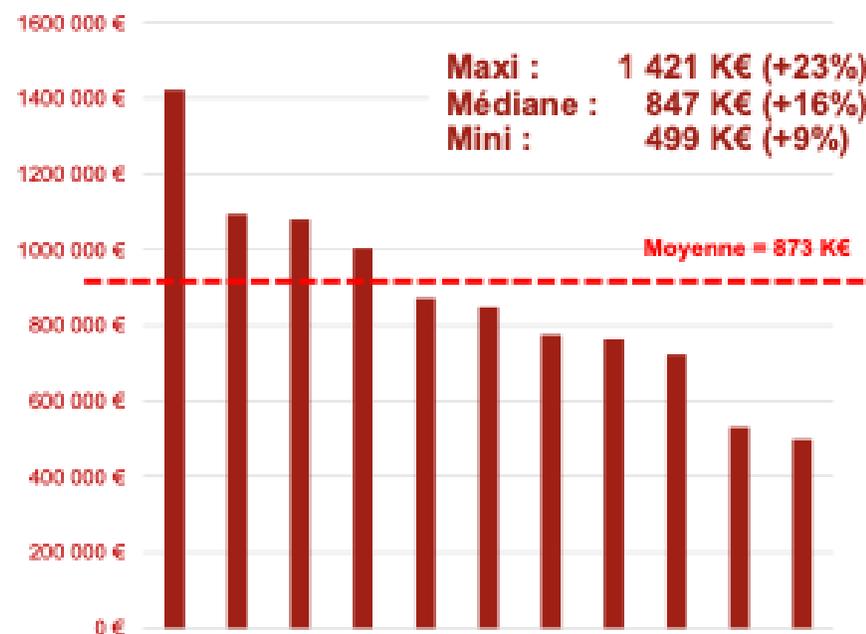
Budget moyen > 850 K€ / club,
Près de 50% des ressources sont issues du partenariat/mécénat

Budget moyen =

873 K€

+14% par rapport estimation 2022/23

Poids économique



Répartition produits

Partenariat /
Mécénat
4 336 K€ (+62%)

Subventions
3 717 K€ (-13%)

Recettes
spectateurs
290 K€ (+142%)

Autres produits
1 264 K€ (+80%)



* 11 clubs pris en compte par la CCG (12 clubs – CFBB) au 1^{er} septembre 2023

** Produits d'exploitation au 1^{er} septembre 2023

COMMENTAIRES FFBB

ECONOMIE DES CLUBS LFB-LF2 (commentaires CCG) :

Constats :

1. Si les produits progressent, les charges augmentent encore plus vite ;
2. De plus en plus de clubs sont déficitaires, avec des déficits de plus en plus importants ;
3. Les marges de manœuvre de la période Covid sont maintenant toutes consommées ;
4. Si les clubs ne reviennent pas rapidement à l'équilibre (pas simple dans un contexte d'inflation des charges et d'incertitude sur les financements post JO), il faut s'attendre à des prochaines saisons compliquées (des clubs risquent de rencontrer des difficultés) ;
5. Pour prendre l'exemple de la LFB, des clubs comme Landerneau et Roche Vendée (Tarbes également si la nouvelle présidente n'avait pas rétabli la situation), ont présenté en 2022/23 des déficits compromettant leur pérennité.

COMMENTAIRES FFBB

ECONOMIE DES CLUBS LFB-LF2 :

- Un des objectifs de la FFBB est la stabilité de la LFB (division solide au niveau national et européen) ; à comparer à la réduction à 16 équipes LNB en BE (20 en PROB) afin d'être plus compétitifs en Europe, attractifs et performants économiquement ;
- Argument #2 (une trentaine de contrats pro supplémentaires) : vu les difficultés financières de certains clubs en LFB et LF2, quelles réelles capacités globales à faire ?
- Accord Sectoriel : avancée sur la professionnalisation des clubs , exigeant pour les clubs (surtout les moins structurés, ceux de LF2 (même si règles sont moins exigeantes) ; gap énorme entre LFB et LF2 ; danger si trop de clubs de LF2 accèdent trop vite en LFB ;
- Santé financière des clubs en baisse (voir commentaires CCG) ; progression très importante des frais de déplacements ; quel réel bénéfice, pour tous les clubs, de plus de matches à domicile et plus de déplacements ? Exemple : Basket Landes a un modèle économique dont l'ajout de rencontres à domicile permet des rentrées d'argent par rapport aux frais de 2 déplacements supplémentaires ; ce n'est pas le cas de tous les clubs ; nécessite une projection chiffrée d'une simulation à 14 équipes vs 12 équipes.

COMMENTAIRES FFBB

ECONOMIE DES CLUBS LFB-LF2 :

- Création d'un « produit marketing » (namer) en vue d'être attractif auprès des marques ; il faut pouvoir livrer les prestations dans les clubs ; depuis 3 ans, l'évolution du cahier des charges en LFB ; les clubs LF2 sont très en retard ; faire accéder des clubs pas prêts met en danger le contrat namer ; en 2022/23, 3 clubs sur 11 avaient le linéaire demandé (24m panneautique) ; certaines salles et clubs pas au niveau pour marketing et communication de qualité pour les partenaires et l'image de la LFB ; déception des partenaires potentiels et du prochain namer ; charges supplémentaires sur frais techniques (plus de salles à brander à la charge du partenaire ou de la LFB).
- L'objectif est de faire évoluer les clubs de LF2 vers une meilleure professionnalisation et structuration. Le passage à 14 (LFB) et 14 (LF2) impacte la NF1 (accession de 4 équipes), le niveau structurel de la LF2 ; en 2022/23, 5 clubs LF2 sur 11 avaient 0 salarié administratif (2 sont obligatoires en LFB).
- Nécessité de mettre en qualité la LF2 et permettre une évolution de la LFB ; proposons des critères objectifs de la division LF2 et de ses clubs afin de considérer la possibilité de faire évoluer la LFB.

COMMENTAIRES FFBB

COMPETITIONS ET CALENDRIER :

- Transition (étape 1) pour passer de 12 à 14 (option 1) : il est proposé pas de descente (quel intérêt sportif ? seuls les équipes européennes (ELW en particulier) pourraient rester compétitifs ; donc, si augmentation du nombre envisagé, il y aura toujours l'obligation d'une descente à minima ;
- Calendrier à 14 équipes (étape 2) : il est proposé une formule à 35 dates ; ne pas oublier le match des champions (1 date) ; mise à part la saison 2025-26 (40 dates disponibles), l'élaboration du calendrier est un casse-tête (35 dates pour 35 dates disponibles) voire impossible (30 dates disponibles) ; les propositions d'agilité liées à l'accord sectoriel sont peut-être à tenir compte, une fois cet accord bien maîtrisé par tous (ex. matches pendant les périodes de fin d'année); par contre, mettre une date le jeudi qui suit chaque fenêtre internationale, ou ne pas tenir compte du Final Four ELW sans solution de repli sont des vrais risques ;
- Saison 23/24 : 7 clubs LF2 sur 11 se sont positionnés pour avoir leur centre d'entraînement labellisé avec un cahier des charges extrêmement mini (niveau 2) ; si comme le suggère le document avec l'option 2 de l'étape 1, 3 clubs de LF2 devaient accéder à la fin de la saison 24/25, il serait possible d'aller chercher très bas dans le classement de LF2 ; en outre, le niveau de diplôme étant requis pour les centres de formation (à la différence des centres d'entraînement), les clubs accédants pourraient avoir une difficulté supplémentaire à gérer ;
- Argument #8 (aucun championnat pro en France de moins de 14 clubs) : 1^{ère} div foot : 12 clubs ; 1^{ère} division handball : 14, devait redescendre à 12 mais repousser d'un an sous pression des clubs ; 1^{ère} div volley : 12 clubs + Pôle France ; 1^{ère} div rugby : 12 clubs ;
- A noter « l'inquiétude quant à la surcharge de travail des internationales est à relativiser... » ; certes le nombre d'internationales françaises, par rapport au nombre de joueuses françaises, est peu important mais elles constituent l'équipe de France qui permet, comme dans tous les sports, de tirer les compétitions de clubs.

COMMENTAIRES FFBB

NIVEAU DE JEU, PERFORMANCE & FORMATION :

- Niveau de jeu : Il est écrit qu'il y a assez de joueuses françaises capables de jouer en LFB ; il a été dit que tout projet se fera sans ajout d'une joueuse étrangère/européenne ; 2 divisions à 14 équipes, à très court terme, va demander plus de joueuses (sans parler des départs à l'étranger) ; impact : dilution du niveau ; clubs moins compétitifs au niveau européen ;
- Niveau de jeu : Constat d'un manque de travail dans les clubs de LFB, y compris autour des joueuses internationales, qui pousse la FFBB à prendre à charge un complément d'entraînement individuel autant dans le domaine technique que physique ; l'ajout de dates supplémentaires peut encourager les clubs (en particulier européens, ex. la gestion de l'effectif de l'ASVEL Féminin) à aménager le rythme d'entraînement pour permettre des temps de récupération ;
- Niveau de jeu : L'absence, depuis 10 ans, d'une équipe française au F4 ELW (exception VA en 2024) est peut-être révélateur du niveau actuel de la LFB ;
- Niveau de jeu : Si départ de certaines meilleures joueuses étrangères et françaises pour être plus disponibles pour la WNBA, quel niveau de jeu en LFB avec des joueuses remplacées par d'autres provenant majoritairement de LF2 ?
- Performance : Souhait fédéral de hausser la performance des joueuses, des clubs et des équipes de France féminines jeunes et seniors ; cela passe par une meilleure structuration des clubs (dont les finances sont prioritairement captées par la masse salariale des joueuses) ; clubs LFB en deçà du professionnalisme requis quant au suivi médical (1 médecin sur 2 n'a aucune contractualisation écrite avec son club et 4 sont totalement bénévoles) ; les joueuses des équipes de France jeunes et seniors font remonter, chaque année, les difficultés de prise en charge médicale dans les clubs (accentuées de surcroît par les déserts médicaux locaux) ; tous les clubs ne disposent pas d'un staff technique (avec préparateur physique ou assistant coach ou coach de développement individuel) pour faire travailler les joueuses en dehors des séances collectives ;
- Formation : quelle part réelle du budget consacrée à la formation ? Des progrès d'une meilleure professionnalisation des centres de formation seraient à faire sur 4 domaines : sportif, médical et paramédical, suivi scolaire, accompagnement humain et social ; les clubs sont-ils prêts à investir à long terme pour mieux préparer les jeunes joueuses potentielles ? Rappel : la proposition DTBN d'un championnat espoir LFB a été abandonnée car génératrice d'un coût financier trop élevé pour les clubs.

CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS

- Lors de l'échange avec les clubs et syndicats (26 février 2024), nous avons conclu que les arguments avancés n'étaient pas, en l'état, déterminants pour remettre en cause le nombre d'équipes et donc le passage à 14 : nous avons demandé de nous transmettre un argumentaire qui démontre l'intérêt du passage à 14 ; au vu du courrier reçu (04 mars 2024), les éléments transmis ne nous ont pas convaincus ;
- Nous pouvons craindre qu'un passage à 14 équipes (LFB), rapide et non préparé, plus un focus d'une formule « avec plus de matches » occultent fortement la nécessité première de structuration des 14 clubs LFB et 14 clubs LF2 en phase avec les exigences de performance, formation, voire niveau de jeu ;
- Il y a un énorme travail, toujours en cours, pour développer le « produit LFB » (médiatisation, marketing, panneautique, hymne, bientôt namer) ; il est important de consolider ce travail et de ne pas le fragiliser par des mesures précipitées ;
- Il y a aujourd'hui un écart trop important entre la LFB et la LF2 ; le témoignage du président de Toulouse (LF2) (visio du 13/03/2024) est clair : une montée rapide de 2 ou 3 équipes en LFB mettrait ces 3 clubs en danger ;
- Il y a un travail qui débute pour développer la LF2, lui permettre de se rapprocher de la LFB et d'envisager des passerelles encore plus importante entre les deux divisions, à l'image de l'accord sectoriel qu'il va falloir intégrer dès les prochains mois ;

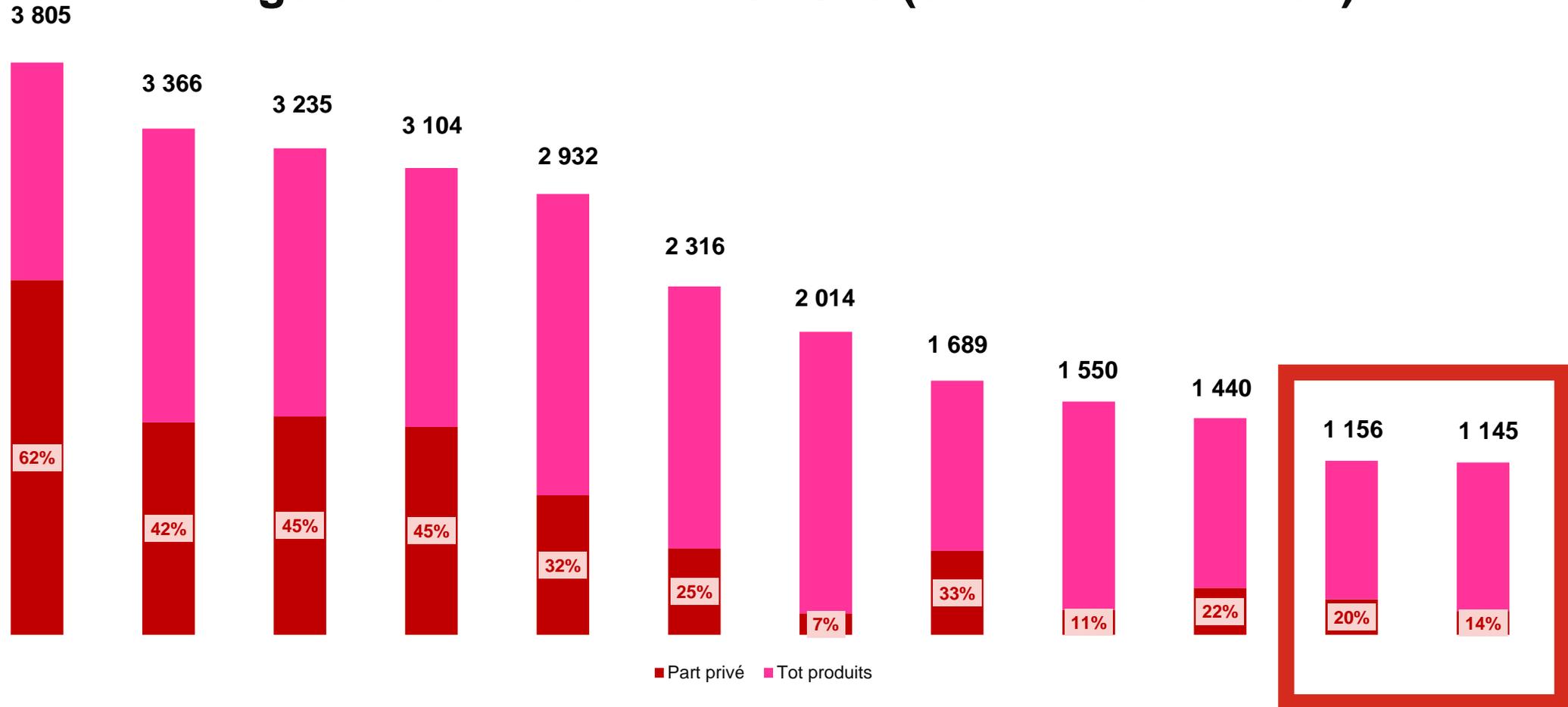
CONCLUSIONS ET PROPOSITIONS

- En conséquence, nous pourrions envisager une LFB à 14 équipes dès que la LF2 aura comblé une partie de l'écart qui la sépare de la LFB ; (intégration du passage à 14 équipes (LF2) et quelques clubs vraiment prêts à rejoindre la LFB ;
- L'objectif partagé par tous les acteurs étant d'augmenter le nombre de joueuses françaises dans les deux divisions (« une trentaine de contrats professionnels supplémentaires »), il n'y aura pas d'évolution des dispositions réglementaires visant à augmenter le nombre de joueuses européennes/étrangères dans chaque équipe ;
- Si cette proposition de principe est retenue, il s'agit de fixer le niveau minimum requis pour une LF2 à 14 équipes de permettre d'envisager un passage de la LFB à 14 équipes dans les meilleures conditions possibles ;

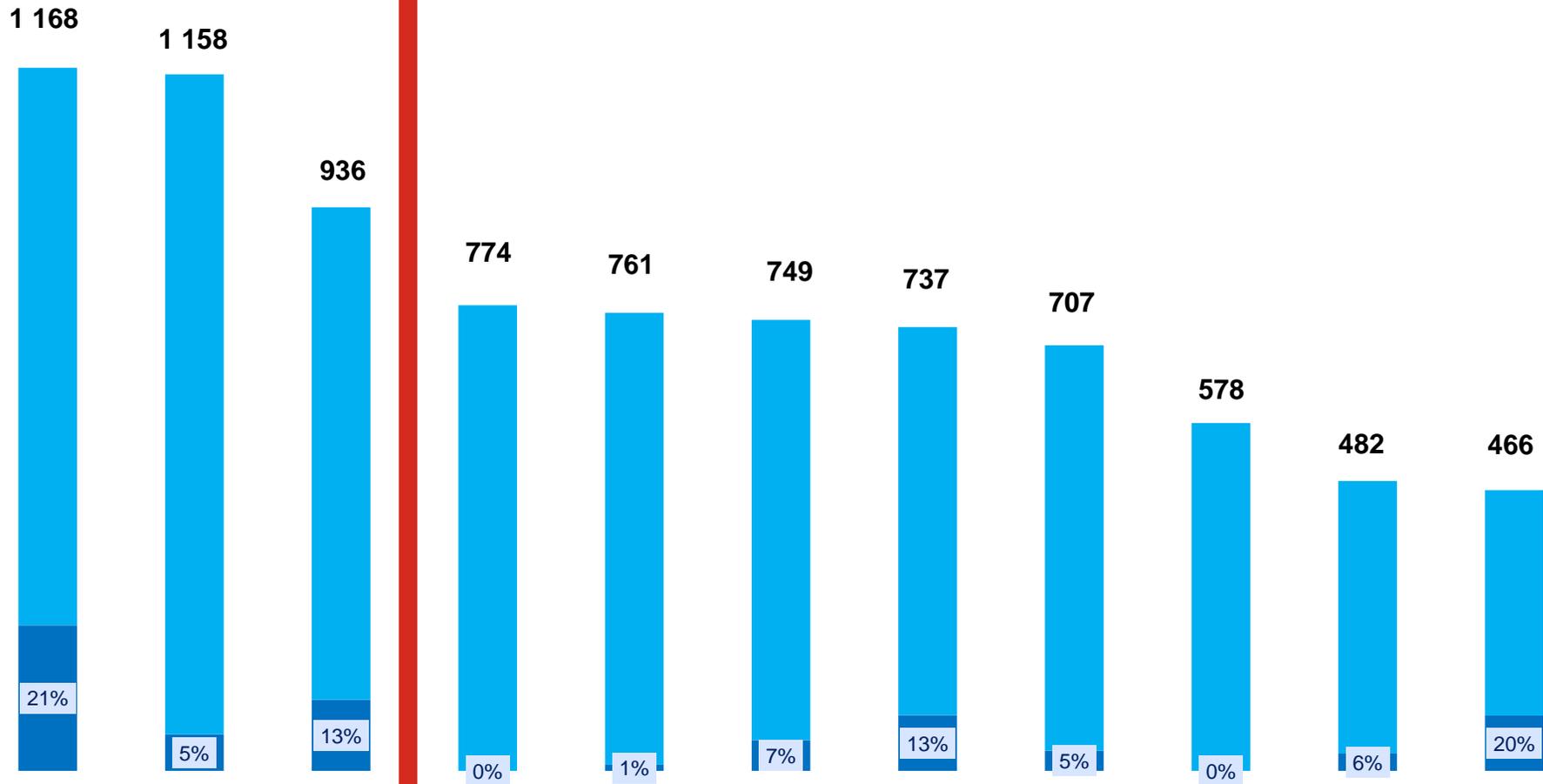
Il est proposé un passage à 14 clubs en LFB la saison n+1 si les conditions suivantes sont remplies :

- 1/ Saison n-1 : A minima, deux clubs de LF2 ont un budget égal ou supérieur à 80% de la moyenne des deux plus bas budgets de clubs de LFB ; il sera apprécié la manière dont ces budgets seront constitués (en particulier la part du partenariat privé) ;
- 2/ Saison n : A minima, trois clubs de LF2 ont un budget égal ou supérieur à 80% de la moyenne des deux plus bas budget de clubs de LFB ; il sera apprécié la manière dont ces budgets seront constitués (en particulier la part du partenariat privé) ;
- 3/ Saison n : A minima, quatre clubs de LF2 ont soit un centre d'entraînement de niveau 1, soit un un centre de formation agréé (si le Ministère l'autorise).
- 4/ Si ces conditions sont remplies à la saison n, la décision sera prise par le Comité Directeur FFBB de décembre de la même saison.

Budgets des clubs LFB 2022/23 (en milliers d'euros)



Budgets des clubs LF2 (en milliers d'euros)



■ Part privé ■ Tot produits

M = Moyenne des 2 plus petits budgets LFB

	M	Nb clubs LF2 > M	% part privé	80% de M	Nb clubs LF2 > 80% M
2026/17	1 046 163 €	0		836 930 €	3
2017/18	1 025 727	1	10%	820 582 €	3
2018/19	1 109 161 €	0		887 329 €	3
2019/20	987 597 €	2	7% 11%	790 077 €	2
2020/21	989 299 €	1	4%	791 439 €	3
2021/22	1 104 421 €	0		883 537 €	1
2022/23	1 150 943 €	2	21% 5%	920 754 €	3
2023/24	1 411 901 €	1	16%	1 129 520 €	2

VOTES



LF2 : PROJET GLOBAL

Passage à 14 clubs en LF2 pour la saison 2024-25 ?

NON

VOTE

Evolution des centres d'entraînement (2 niveaux) ?

OUI

VOTE

Passage à 14 clubs en LF2 pour la saison 2025-26 ?

- Adaptation des règles de participation en LF2 ;
- Maintien du nombre maximum d'étrangères/européennes au sein de chaque club
- Nombre de montées de NF1 et de descentes LF2 à définir ;
- Formule à 14 clubs à travailler.

VOTE

OUI

Travail sur NF1 et pyramide

Critères d'accession d'une équipe de LF2 en LFB ?

A partir de la saison 2025-2026 - perspectives d'évolution des critères :

- Centre d'entraînement labellisé NIVEAU 1 ou centre de formation agréé ;
- 1 salarié extra-sportif temps plein ;
- Panneautique LED (10 mètres minimum, 12 mètres recommandés).

VOTE

OUI

LF2 : SUIVI MEDICAL – SAISON 2024-2025

VOTE



Dans le cadre de la professionnalisation de la LF2, proposition de soumettre les dossiers médicaux des joueuses de LF2 à une validation de la COMED.

Comme en LFB, les examens ci-dessous, nécessaires à la délivrance de l'autorisation à participer, joueuses professionnelles uniquement pour la LF2, seront à déposer sur une plateforme sécurisée « Dr Santé » :

- Certificat de non contre-indication à la pratique du basket-ball en compétition
- ECG de repos
- Echographie cardiaque
- Compte-rendu des résultats biologiques : NFP, RETICULOCYTES, VS, FERRITINE, CREATININE.

Tous ces examens doivent être refaits chaque saison.

OUI toutes les joueuses qui participent. Voir
contenu des examens avec la COMED

LFB : PROJET GLOBAL



Passage à 14 clubs en LFB pour la saison 2025-26 ?

NON

VOTE

Principe d'un passage à 14 clubs en LFB sous conditions, la saison n+1 ?

1/ Saison n-1 : A minima, deux clubs de LF2 ont un budget égal ou supérieur à 80% de la moyenne des deux plus bas budgets de clubs de LFB ; il sera apprécié la manière dont ces budgets seront constitués (en particulier la part du partenariat privé) ;

2/ Saison n : A minima, trois clubs de LF2 ont un budget égal ou supérieur à 80% de la moyenne des deux plus bas budget de clubs de LFB ; il sera apprécié la manière dont ces budgets seront constitués (en particulier la part du partenariat privé) ;

3/ Saison n : A minima, quatre clubs de LF2 ont soit un centre d'entraînement de niveau 1, soit un un centre de formation agréé (si le Ministère l'autorise).

4/ Si ces conditions sont remplies à la saison n, la décision sera prise par le Comité Directeur FFBB de décembre de la même saison.

OUI

VOTE

Principe d'un maintien du nombre maximum d'étrangères/européennes au sein de chaque club ?

VOTE

OUI

SUITES

COURRIER UCLFB (15/03/2024)



RE U PAR MAIL LE 16/03 16:24
DESTINATAIRES : JPS & CFE

**Courrier   tous donnant les propositions du
BF,   valider par CD. Pr sentation des
orientations**

SUITES

Accord



1. Courrier envoyé aux clubs LFB, LF2, SCB, SNC (signature CFE) en réponse aux courriers du 05/03 et 15/03, donnant les orientations du Bureau Fédéral, avant passage au CD FFBB (26/04) et proposant une présentation lors d'une visio à programmer ; sans remettre cause les principes votés en BF, dans le cadre de la gouvernance mis en place pour la LFB, les orientations concernant les conditions de passage à 14 en LFB pourront éventuellement être améliorées, avant passage en CD FFBB ;
2. Courrier envoyé au Ministère (signature JPS / ACX), informant la finalisation de l'accord sectoriel, la recherche d'une date de signature et de communication, donnant les éléments de contexte et annexant ce courrier et la présentation du Bureau Fédéral ;
3. Signature immédiate de l'accord sectoriel comme demandé par les acteurs.



Merci



FFBB

FÉDÉRATION
FRANÇAISE DE
BASKETBALL

117 rue du Château des Rentiers - 75013 Paris
Tél. 01 53 94 25 00 - www.ffbb.com

